

**ASSEMBLEE MUNICIPALE
LE LUNDI 10 DECEMBRE 2018 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

Ordre du jour :

1. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 50'000.00 pour la création d'un nouvel arrêt de bus à Bellelay.
2. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 70'000.00 pour l'assainissement du Pont sur la Trame à Saicourt.
3. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 682'800.00 pour l'assainissement de trois chemins agricoles (La Béroie, La Grosse Fin et Sous Montbautier).
4. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 30'000.00 pour l'aménagement du nouveau sentier nature à Bellelay.
5. Discuter et accepter l'adhésion à la nouvelle société anonyme pour l'exploitation de la piscine de l'Orval et voter la dépense périodique y relative.
6. Discuter et accepter le budget 2019 et fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière.
7. Nomination de la fiduciaire chargée de la vérification des comptes 2018.
8. Rapport d'activités du délégué à la protection des données.
9. Informations du Conseil municipal.
10. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé du budget au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 8 novembre 2018

Conseil municipal